

BOSSUET (Jacques-Bénigne)

Defensio declarationis conventûs cleri gallicani An.1682. De Ecclesiasticâ potestate.

Référence : 33

1745 Amsterdam, Sumptibus Societatis, 1745.

Commentaire : 2 volumes in-4 (25,5 x 19 cm), plein veau blond marbré (reliure de l'époque), dos à nerfs ornés et caissons fleuronnés, pièces de titre de maroquin rouge et de toison olive, filet double sur les coupes, tranches rouges, titre en rouge et noir, [4]-lvi-531-[1] ; [4]-323-1 bl.-viii-138-[2] pages (complet). Quelques frottements angulaires, léger accident à une coiffe, coins émoussés, intérieur clair. Bon état. Édition originale de la seconde rédaction de ce texte, due à l'abbé Leroy d'après les manuscrits laissés à lui par l'auteur (Verlaque, p.82). Édition illustrée d'une vignette de titre, de jolis bandeaux et culs-de-lampe. En 1682, Bossuet répond à l'appel de Louis XIV par son soutien à l'« église gallicane », favorisant l'absolutisme, en opposition au pape Innocent XI et à l'Affaire de la régale. Plusieurs États européens verront dans le principe de prépondérance des Conciles, la possibilité de se détacher de la tutelle du Saint-Siège. Le pape, piquant : « si les conciles sont supérieurs aux papes qui tirent leur pouvoir de Dieu, les états généraux devraient avoir loisir de formuler la même revendication à l'encontre du roi. » Agréable exemplaire.

Année 1745

Prix : **390,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Pages Anciennes
pagesanciennes75@gmail.com
Tél. 06 12 27 58 70
66, rue du Cardinal-Lemoine
75005 Paris
France

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/31031349-33>